

# NOTICE

## Votre inscription en 5 étapes

### 1

- Choisir une session de formation professionnelle sur le site internet de Mayenne Culture : [mayenneculture.fr](http://mayenneculture.fr)
- Cliquer sur "S'inscrire" pour recevoir les éléments nécessaires à la finalisation de l'inscription. Une adresse e-mail valide est nécessaire pour le/la stagiaire.

### 2

#### **Prise en charge par l'employeur :**

- Compléter les informations personnelles du/de la stagiaire, cliquer sur "employé" dans la rubrique "statut" et préciser le nom de la structure qui financera la formation (nom de la collectivité ou de la structure associative)

**ou**

#### **Prise en charge individuelle :**

- Compléter les informations personnelles du/de la stagiaire, cliquer sur "particulier" dans la rubrique "statut".

### 3

Mayenne Culture traitera votre demande dans un délai de quelques jours. Vous recevrez un mail avec le dossier d'inscription prérempli, comprenant :

- le bulletin d'inscription complété
- la convention de formation
- un rappel des modalités d'inscription et du règlement intérieur

### 4

#### **Prise en charge par l'employeur :**

- Le/la stagiaire doit transférer le mail avec la pièce jointe (dossier d'inscription) à sa direction pour validation. Celle-ci transmettra le dossier au service compétent de la collectivité pour finaliser la prise en charge employeur en retournant la convention signée accompagnée du bon de commande ou du règlement.

**ou**

#### **Prise en charge individuelle :**

- Le/la stagiaire signe lui/elle-même la convention de formation et la retourne à Mayenne Culture avec le règlement (espèces ou chèque à l'ordre de Mayenne Culture)

### 5

Mayenne Culture reçoit la convention de formation signée accompagnée du bon de commande ou règlement et confirme la réception du dossier au stagiaire par un accusé-réception par mail.

Pour toute question, contactez-nous au  
02 43 67 60 90 ou à [contact@mayenneculture.fr](mailto:contact@mayenneculture.fr)